CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE HAUTS DE FRANCE
Banque Coopérative
Régie par les articles L.512-85 et suivants du Code monétaire et financier
Société Anonyme à Directoire et à Conseil d'Orientation et de Surveillance
Capital social de 1 000 000 000 euros – RCS LILLE METROPOLE 383 000 692
Siège social : 612 Rue de la Chaude Rivière – 59800 LILLE

EXTRAIT DE DELIBERATION
DU CONSEIL D'ORIENTATION ET DE SURVEILLANCE
DU 28 JUILLET 2026

…/…

Prise d'acte de la démission de Madame Audrey Franc de son mandat de membre du Directoire

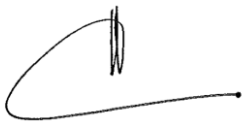
« Le Conseil d'Orientation et de Surveillance :

- Prend acte de la démission de **Madame Audrey FRANC** de son mandat de membre du Directoire de la Caisse d'Epargne et de Prévoyance Hauts de France en date du **24 juillet 2026** ;
- Constate qu'en conséquence, le mandat de membre du Directoire de **Madame Audrey FRANC** prend fin à cette même date, ainsi que l'ensemble des pouvoirs, mandats, attributions et prérogatives attachés à ses fonctions au sein de la Caisse d'Epargne et de Prévoyance Hauts de France et plus largement dans les sociétés, filiales, participations ou autres entités au sein desquels elle a été désignée en raison de ses fonctions au sein de la Caisse d'Epargne et de Prévoyance Hauts de France ou du Groupe BPCE ».

- Pour : 15
- Contre : 0
- Abstention : 0

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés.

Fait à Lille, le 29 juillet 2026
Pour valoir et servir ce que de droit



Frédéric HAVRET
Secrétaire Général